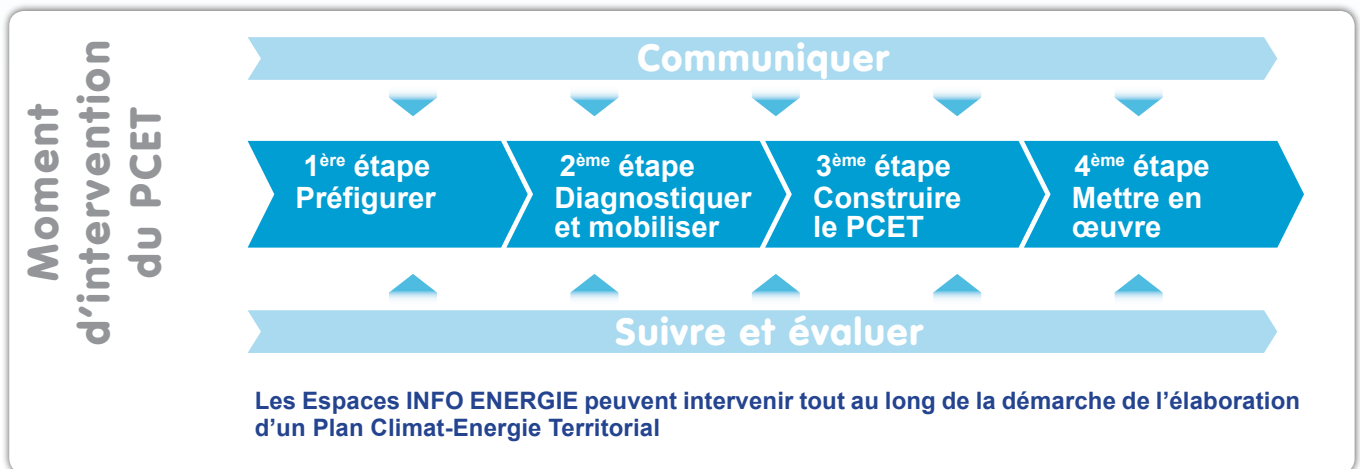


## L'Espace INFO → ENERGIE (EIE)



### OBJECTIFS

L'objectif principal des EIE est de mettre à disposition de tous les publics des conseillers pour :

- trouver des solutions concrètes de maîtrise des consommations d'énergie : chauffage, isolation, éclairage, équipement, choix des matériaux, climatisation... ;
- aider à recourir aux énergies renouvelables : solaire, bois, hydraulique... ;
- fournir des évaluations simplifiées de la consommation énergétique dans l'habitat en fonction de différents critères : bâti, équipements électriques et thermiques...

### PARTENAIRES ASSOCIÉS

- ADEME
- Collectivités territoriales ou structures porteuses de l'ESPACE INFO ENERGIE

### DESCRIPTION

A la demande de ses ministères de tutelle, l'ADEME a mis en place et anime depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités territoriales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, le réseau des Espaces INFO ENERGIE ou EIE. Le réseau est constitué de 230 espaces et compte plus de 400 conseillers INFO ENERGIE pour informer les particuliers sur la maîtrise de l'énergie.

Les EIE constituent ainsi un réseau national d'envergure avec un maillage territorial qui se développe constamment (au moins un EIE par département) pour offrir un conseil de proximité adapté aux spécificités locales.

Signataire d'une charte avec l'ADEME, les structures porteuses des Espaces INFO ENERGIE s'engagent à assurer un conseil gratuit, objectif et indépendant.

### DÉLAIS D'EXÉCUTION

Les délais pour mettre en place un Espace INFO ENERGIE sont très variables d'un département à un autre.

### COÛTS DE MISE EN ŒUVRE

Les EIE sont co-financés par l'ADEME et les collectivités territoriales, notamment les Conseils Régionaux.

### CONTENU DE L'OUTIL

Dans chaque EIE, des spécialistes, ou conseillers INFO ENERGIE, informent et conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique (gestes simples à effectuer, type d'équipement à choisir, aides financières accordées...). Ils peuvent accompagner par ailleurs les collectivités, les professionnels et les relais associatifs dans la mise en œuvre d'actions en direction du grand public : participation à l'organisation d'événements, de conférences, de formation et mise en œuvre ou animation d'ateliers pédagogiques ou de groupes de travail sur les Plans Climat-Energie Territoriaux.

Les conseillers INFO ENERGIE bénéficient du soutien financier et technique de l'ADEME et peuvent également participer aux formations organisées par l'agence.

Ces formations sont spécifiquement conçues pour être au plus proche des attentes des particuliers : aides financières, utilisation du bois énergie en maison individuelle, pompes à chaleur, solutions solaires en habitat individuel, etc.

Afin d'accompagner au mieux les collectivités locales, les conseillers INFO ENERGIE suivent également les évolutions des dispositifs financiers (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, ...) et réglementaires (réglementation thermique...).

## LES APPORTS DE LA DÉMARCHÉ

Depuis 2001, plus de 7 millions de personnes ont été informés par les conseillers INFO ENERGIE.

En 2009, l'agrégation des résultats des évaluations régionales montre que les conseillers INFO ENERGIE ont contribué à générer des travaux estimés à 465 millions d'euros.

## POINTS DE RÉGLEMENTATION

L'action des EIE est confortée par leur capacité à se mobiliser rapidement et efficacement pour faciliter la mise en œuvre des mesures du Grenelle de l'Environnement (Crédit d'impôt, Eco PTZ). Les conseillers INFO ENERGIE contribuent ainsi à atteindre les objectifs français en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## POUR ALLER PLUS LOIN...

**Pour connaître l'EIE le plus proche :**

[www.infoenergie.org](http://www.infoenergie.org)

Numéro azur : 0 810 050 060